

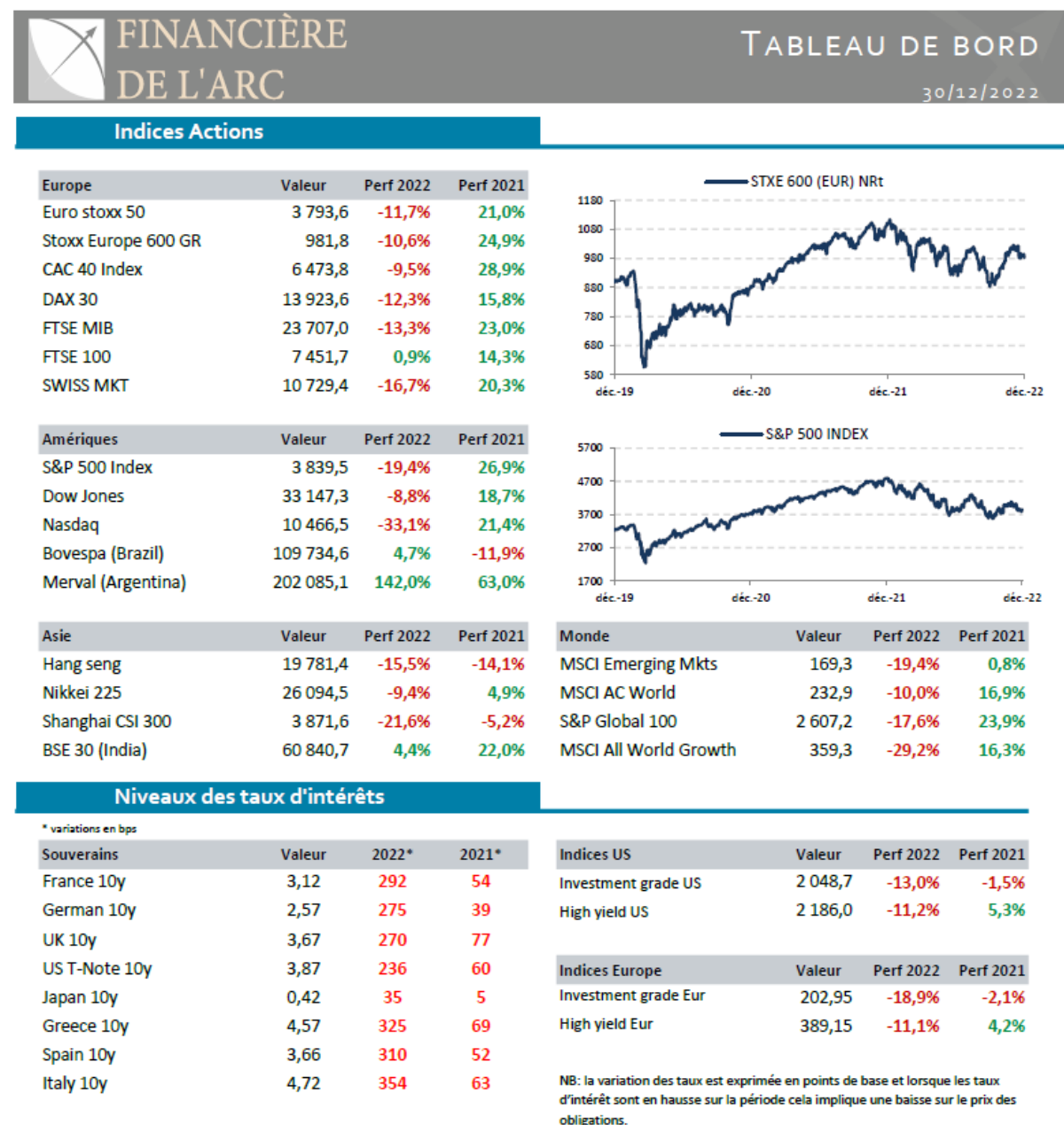


RAPPORT DE GESTION ANNUEL – 2022

ALPHA CONVICTIONS

OPCVM RELEVANT DE LA DIRECTIVE 2009/65/CE

Tableau de bord des marchés financiers, 30 décembre 2022



Sources : Bloomberg, Financière de l'Arc.

Revue des événements du T4 2021

Au cours du mois d'octobre 2021, l'actualité des marchés financiers a été marquée par la hausse des prix de l'énergie. Les opérateurs ont eu les yeux rivés sur ses potentiels effets sur les résultats des entreprises. Par ailleurs, les publications du troisième trimestre ont été de bonne facture dans l'ensemble, ce qui rassure les investisseurs pour le moment et justifie en partie les niveaux de valorisations actuels. L'inflation a été l'autre sujet qui a animé les places boursières sur le mois. Celle si sera-t-elle durable ou transitoire, la question n'est toujours pas tranchée mais les faits sont là : l'estimation d'inflation en glissement annuel pour le mois d'octobre en zone Euro est ressortie à 4,1 %. La présidente de la BCE a, quant à elle, concédé que la poussée de l'inflation sera « plus longue que

prévue » mais néanmoins temporaire lors de la conférence de presse faisant suite à la dernière réunion de la BCE. En conséquence, les taux souverains américains et européens se sont à nouveau tendus sur la période.

Les marchés financiers ont été mouvementés au cours du mois de novembre. Les débats se sont focalisés en début de période sur les anticipations d'inflation et l'accélération ou non des mesures de *tapering* de la Fed. Mais c'était sans compter sur la résurgence des cas de COVID, et la situation préoccupante dans les pays d'Europe du Nord et en Allemagne. Peu à peu la pandémie a fait son grand retour dans les discussions des acteurs financiers. Les marchés ont d'ailleurs accusé le coup et connu une séance mouvementée le 26 novembre après l'annonce de l'apparition d'un nouveau variant Sud-Africain : Omicron ! À la suite de cette information, l'Allemagne et l'Italie ont annoncé l'interdiction des vols en provenance d'Afrique du Sud. Il n'en fallait pas moins pour faire renaître les vieux démons de mars 2020. Ce jour-là, les bourses mondiales ont toutes connu des baisses significatives en séance et les taux internationaux se sont en parallèle très fortement détendus.

Au mois de décembre, le virus Omicron et les discours des banques centrales ont tenu les investisseurs en haleine. Dans ce contexte, les déclarations de la Fed étaient particulièrement surveillées, notamment sa position sur l'inflation et l'emploi. Selon Jérôme Powell, l'économie américaine est assez solide et le marché de l'emploi assez vigoureux pour supporter un ralentissement soutenu de sa politique d'assouplissement quantitatif qui prendra fin en mars prochain. De plus, les marchés devraient connaître trois hausses de taux directeurs de la part de la réserve fédérale en 2022 puis en 2023. La recrudescence de la pandémie et l'arrivée du variant Omicron en Europe n'a pas empêché la Banque d'Angleterre de relever ses taux directeurs. La BCE a, quant à elle, affirmé la fin progressive de son programme de rachat d'actifs qui avait été mis en place pour lutter contre les précédentes vagues de COVID. Elle conserve néanmoins quelques marges de manœuvres en maintenant son programme de rachat préexistant. Les marchés de taux se sont ainsi tendus sur la période dans l'ensemble des zones géographiques.

Revue des évènements de l'année 2022

En 2022, la menace Omicron à peine digérée, les bourses mondiales ont dû faire face à de nouvelles incertitudes dès le mois de janvier. Les tensions géopolitiques en Ukraine ont ressurgi, sans oublier les émeutes au Kazakhstan où le prix du gaz a plus que doublé. La hausse du prix de l'énergie a tenu une place importante dans l'augmentation de l'inflation dans le monde. C'est d'ailleurs la réaction des banques centrales face à ce phénomène qui préoccupera les investisseurs tout au long de l'année.

Le mois de février a été marqué par l'entrée des troupes russes en Ukraine. De nombreux observateurs considéraient les provocations faites par Moscou comme une façon de tester l'unité de l'UE et de l'OTAN. Mais c'est peut-être sur tout le pays que le président avait finalement des vues. Le marché des matières premières est ressorti renforcé de cet épisode tragique. Ainsi, de forts mouvements haussiers sur le pétrole, le gaz et le blé se sont enclenchés dès l'annonce de l'attaque.

Le mois de mars aura été marqué par l'enlisement du conflit en Ukraine : les sanctions occidentales ont fait plonger le rouble et les bourses russes en début de mois, exerçant une nouvelle pression à la hausse des matières premières. L'impact négatif sur la croissance, notamment européenne, est revenu au cœur des préoccupations. Cependant les banques centrales ne pouvaient, dans cette configuration d'inflation élevée, que maintenir leurs rhétoriques de durcissement monétaire.

Au mois d'avril, les négociations n'ont toujours pas avancé en Ukraine. Pendant ce temps, la Chine continue sa politique zéro Covid, renforçant alors les inquiétudes sur la croissance de l'économie mondiale du fait de l'impact sur les chaînes d'approvisionnement et in fine l'inflation. La Fed met en

place son durcissement monétaire, entraînant une tension de 59 points de base (pb) sur le 10 ans américain et de 39 pb sur le 10 ans allemand. La hausse des prix de l'énergie a continué d'accélérer aussi bien en Europe qu'aux États-Unis.

Le mois de mai n'a toujours pas marqué d'avancées sur le front du conflit en Ukraine. L'attention s'est à nouveau portée sur les chiffres d'inflation en Europe, avec une nouvelle accélération des prix au-dessus de 8 %, engendrant une pression supplémentaire sur la BCE pour resserrer sa politique monétaire de façon plus importante que prévu.

Alors qu'au mois de juin le conflit en Ukraine ne s'apaise pas, une autre bataille fait rage : celle de l'inflation qui a continué de surprendre à la hausse notamment aux États-Unis (8,6 % en mai contre 8,3 % en avril). Ainsi la Fed a remonté son taux directeur de 75 pb au cours du mois. De son côté, la BCE a annoncé le 9 juin le début de la normalisation de sa politique monétaire avec une première hausse des taux de 25 pb au mois de juillet tout en mettant fin à son programme de rachats d'actifs.

Le mois de juillet a été chargé en rebondissements : les séances ont été très volatiles et rythmées par une forte nervosité. De nombreuses données macroéconomiques sont ressorties en baisse et en dessous des attentes du consensus (PMI, PIB...), alimentant de plus en plus les craintes de récession mondiale. Le marché a de fait anticipé que les banques centrales ne pourraient pas tenir leurs politiques monétaires restrictives dans la durée. Du côté de la BCE, madame Lagarde a décidé de relever les taux de 50 pb (vs 25 pb attendu), créant la surprise.

Enfin, l'outil anti-fragmentation européen a été divulgué. Il s'agit du « Transmission Protection Instrument » censé constituer un filet de sécurité important en cas de crise. Après un pic atteint en juin à 9,1% aux États-Unis, l'inflation semble marquer le pas et ralentir à 8,5 % pour le mois de juillet. On peut acter, du moins temporairement, que le resserrement monétaire opéré par la Fed commence à porter ses fruits.

Toutefois, lors de son discours de Jackson Hole fin août, J. Powell réitère sa volonté forte de lutter contre l'inflation. En Europe, celle-ci a continué de surprendre à la hausse : 9,1 % au mois d'août en rythme annualisé après 8,9 % en juillet.

En septembre, l'inflation aux États-Unis continue de ralentir à 8,3 %. La Fed a remonté comme attendu son taux directeur le 21 septembre de 75 pb. En Europe, l'inflation surprend encore défavorablement : elle ressort à 10 %, entraînée par la crise énergétique. Ainsi, la BCE, crée une nouvelle fois la surprise en procédant à une hausse historique de 75 pb lors de sa réunion du 8 septembre. En Italie, les élections se sont soldées par une victoire du parti d'extrême droite et de sa dirigeante Giorgia Meloni. Ceci a contribué à raviver les craintes de tensions politiques avec l'UE.

En octobre, l'inflation aux États-Unis ralentit encore à 8,2 % sur septembre. Pour la BCE, l'estimation préliminaire du mois d'octobre est ressortie à 10,7%, la poussant à relever son taux directeur de 75 pb à la réunion du 27 octobre.

En novembre, l'inflation aux États-Unis ressort en dessous des attentes, à 7,7 %. Le resserrement monétaire opéré par la Fed porte alors clairement ses fruits. La Fed a remonté comme attendu son taux directeur de 75 pb le 2 novembre. En Europe, la donnée préliminaire d'inflation pour le mois de novembre est ressortie en baisse à 10%, mais l'inflation cœur reste stable à 5 %.

En décembre, l'inflation aux États-Unis a continué sa baisse, avec 7,1% pour le mois de novembre. La Fed a remonté comme attendu son taux directeur de 50 pb le 14 décembre. Il s'établit alors à 4,5 %. Le marché n'anticipe plus que 50 pb d'augmentation lors de la réunion de la Fed en mars 2023 et un potentiel retournement pour 2024. En Europe, l'inflation cœur est confirmée stable à 5%. La BCE a, comme attendu, procédé à une hausse de 50 pb le 15 décembre. C'est le discours de sa présidente qui a surpris les marchés, étant très « hawkish » (haussier taux), il a confirmé la poursuite du cycle de hausse et laissé entrevoir au moins 50 pb de hausse en février et une probabilité accrue d'une hausse similaire en mars.

Performances

Sur l'exercice clos au 30 décembre 2022, ALPHA CONVICTIONS affiche une performance de -10,73 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sur 1 an, la volatilité du FCP est de 10,68 % (en pas quotidiens).

Notre exposition nette actions (comprenant les produits dérivés et les OPC) est, elle, de 61,86 % au 30/12/2022. Le FCP présente une exposition aux devises hors euro de 13 % (max 30 %), avec un investissement principalement en dollar (USD).

Sur la poche obligataire (16,73 % au 30/12/2022), la sensibilité du fonds est de 0,87.

Au 30/12/2022, le fonds présente une poche de liquidités de 4,15 %.

Les principaux contributeurs à la performance absolue du FCP sur l'année ont été les suivants :

Contributions

Contributions positives Actions		
Titres	Contributions 2022 (%)	Poids 30/12/2022 (%)
Horizon Therapeutics Plc	0,37	Position clôturée
Vertex Pharmaceuticals Inc	0,27	Position clôturée
ASTRAZENECA PLC	0,20	0,50
TOTALENERGIES SE	0,20	0,67
ASML HOLDING NV	0,17	0,67

Contributions négatives Actions		
Titres	Contributions 2022 (%)	Poids 30/12/2022 (%)
ALPHABET INC-CLA	-0,26	0,48
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	-0,27	1,23
QUALCOMM INC	-0,34	0,90
FLATEXDEGIRO AG	-0,46	0,26
Meta Platforms Inc	-0,55	0,51

La contribution à la performance s'articule comme suit :

Classes d'actifs	Total (%)
Dérivés	0,41
Fonds	-7,02
Actions	-1,94

Fonds/ETFs	Contributions 2022 (%)	Poids 30/12/2022 (%)
UNION PLUS	0,00	7,81
UNION MONEPLUS	0,00	4,87
BNP PARIBAS CASH INVEST	-0,01	4,65
MYRIA+RIVER 31 GBL OPP-I	-0,02	0,76
GRPAMA ULTRA SH TERM BND-IC	-0,05	4,84

Le delta de performance étant à rapprocher des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille.

Dans ce contexte, la performance d'ALPHA CONVICTIONS est au-dessus de son indice de référence.

Dans un contexte anxiogène de février à décembre, les secteurs acycliques à forte génération de *cash flow* à l'image de l'industrie pharmaceutique ont été préférés comme « valeurs refuges ». Logiquement, nos trois premiers contributeurs positifs figurent dans ce secteur et Horizon Therapeutics a, en sus, fait l'objet d'une OPA de la part d'Amgen, avec près de 40 % de prime. Parmi les autres contributions positives, ASML et TotalEnergies ont fait l'objet d'une gestion plus tactique, nous avons essayé de profiter au mieux de la volatilité de marché. Sans surprise, à l'exception de Saint-Gobain (principale ligne du portefeuille), les principaux contributeurs négatifs sont tous issus de secteurs de croissance, l'ensemble des acteurs, à l'image du NASDAQ, ont été pénalisés par un ajustement des multiples de valorisations dans un contexte de hausse des taux.

La sélection d'actions en direct a surperformé la partie ETF/OPC, en partie du fait de notre forte pondération sur les émergents. Nous attendons une reprise de la zone avec une réouverture de la Chine pour 2023. Nous tenons à conserver une quasi équilibrage des lignes actions afin de ne pas

embarquer de risque spécifique fort. Enfin, rappelons que la sélection de titres vifs est basée sur plusieurs critères dont le niveau de valorisation, le niveau de génération de cash-flow ainsi que le niveau d'endettement de la société.

Étiquettes de lignes	Somme de Contribution	Somme de Weight
Future	0,41	0,00
EURO STOXX 50 Sep22	0,23	0,00
NASDAQ 100 E-MINI Dec22	0,18	0,00
Mutual Fund Share	-7,02	65,39
UNION PLUS	0,00	7,81
UNION MONEPLUS	0,00	4,87
BNP PARIBAS CASH INVEST	-0,01	4,65
MYRIA+RIVER 31 GBL OPP-I	-0,02	0,76
GRPAMA ULTRA SH TERM BND-IC	-0,05	4,84
ACATIS GANE VAL EVENT FD-B	-0,06	0,62
LYXOR EUROMTS INFL IG DR	-0,08	0,00
ISHARES GLBL INFL LNKD GOVT	-0,12	0,00
FF SUSTAINABLE ASIA EQUITY-Y	-0,13	2,79
ISHARES EURO HY CORP	-0,20	1,86
AS SICAV I-CHNA A SH-IACCUSD	-0,23	2,82
LYXOR CAC 40	-0,31	0,00
LYXOR DAX DR	-0,32	0,00
CARMIGNAC-SECURITE-F EUR ACC	-0,35	6,60
ISHARES CORE EURO CORP BOND	-0,37	2,85
GEMEQUITY-I	-0,47	2,76
ISHARES STOXX EUROPE 600 DE	-0,62	5,50
ISHARES CORE S&P 500	-0,81	4,95
X MSCI EMERGING MARKETS	-0,87	5,01
LYXOR NASDAQ 100-ACC	-0,87	2,52
ISHARES MSCI CHINA A	-1,14	4,18

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

► Mouvements sur la poche actions

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
Actions	SOCIETE GENERALE SA	1 015 203,25 €	491 290,00 €	1 506 493,25 €
Actions	ASML HOLDING NV	781 718,61 €	529 071,75 €	1 310 790,36 €
Actions	STMICROELECTRONICS NV	801 030,02 €	325 416,30 €	1 126 446,32 €
Actions	CREDIT AGRICOLE SA	600 257,18 €	471 095,00 €	1 071 352,18 €
Actions	Horizon Therapeutics Plc	424 227,67 €	625 055,40 €	1 049 283,07 €
Actions	TOTALENERGIES SE	541 097,15 €	292 639,05 €	833 736,20 €

► **Mouvements sur la poche OPC (ETF inclus)**

Classe d'actifs	Titres	Acquisitions	Cessions	Total
ETF	LYXOR CAC 40	682 055,54 €	2 621 591,00 €	3 303 646,54 €
OPC	UNION PLUS	1 506 928,80 €	1 694 625,81 €	3 201 554,61 €
ETF	LYXOR NASDAQ 100-ACC	1 325 989,50 €	1 170 073,06 €	2 496 062,56 €
OPC	UNION MONEPLUS		2 350 150,88 €	2 350 150,88 €
ETF	LYXOR DAX DR	335 250,00 €	1 521 813,00 €	1 857 063,00 €
OPC	GEMEQUITY-I	1 554 800,00 €		1 554 800,00 €

PERSPECTIVES ET RISQUES POUR 2023

Sur le plan macroéconomique, l'agenda sera chargé. Les banques centrales et les gouvernements vont devoir jongler avec une inflation qui persiste et des perspectives de récession. Le risque énergétique étant toujours présent en Europe, cela ajoutera d'autant plus de tension dans cette zone. Bien qu'un hiver plutôt doux permette à l'union européenne de sortir la tête de l'eau cette année, le risque se porte désormais sur l'hiver 2023. Bien qu'ayant été très « *hawkish* » (hausseur taux) en 2022, M. Powell et Mme Lagarde devraient ralentir peu à peu le rythme de hausse des taux directeurs pour atteindre une vitesse de croisière. Ceci est particulièrement vrai pour la zone américaine, où la désinflation est bel et bien ancrée. L'horizon pour atteindre le taux terminal approchant à grands pas, la question va désormais se porter sur la durée pendant laquelle les autorités monétaires vont rester à de tels niveaux. Étant encore loin de l'objectif d'inflation à 2 %, la Fed et la BCE ne devraient pas revenir à une politique accommodante de sitôt. Il sera alors nécessaire de surveiller de près l'intensité de dégradation de l'économie. Surtout qu'au vu de l'endettement élevé des États, la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements restera probablement limitée.

Dans ce contexte, les poches d'allocation dans les actifs risqués ne devraient pas s'accroître, du moins au cours du premier semestre. Selon l'ampleur de la récession, la fonte des bénéfices sera plus ou moins grande, et le marché actions sera pénalisé. Précisons que le marché européen devra d'autant plus être surveillé car ayant moins souffert que son confrère outre-Atlantique. Pour ce qui est du marché des taux, la reconstruction des rendements obligataires devrait être source d'opportunité. Les taux longs des « *govies* » redeviennent attractifs. Il en est de même pour le marché du crédit qui retrouve des *spreads* confortables sur les émetteurs *investment grade*. Ainsi, avec des rendements supérieurs aux marchés actions, certains voient 2023 comme l'année de l'obligataire.

Enfin, la persistance des risques géopolitiques connus n'est pas à sous-estimer. Le conflit ukrainien restera malheureusement d'actualité pendant un certain temps. Même au dernier jour de l'année 2022, plusieurs villes ont été victimes de frappes russes, dont la capitale Kiev. La même journée, le président Volodymyr Zelensky a fait la promesse à son pays de se battre jusqu'à la « victoire ». Parallèlement, l'île de Taïwan reste sous la menace de la Chine, qui la considère comme faisant partie de son territoire. Pour ne pas arranger les choses, le dirigeant nord-coréen a déclaré « une augmentation exponentielle de l'arsenal nucléaire ».

En conclusion, les banques centrales continueront d'être au cœur des enjeux de cette année 2023. L'inflation, la croissance et l'emploi seront autant de données qu'il faudra analyser avec attention, tout en étant certain que cette nouvelle année apportera son lot de volatilité et d'inattendu.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Concernant la stratégie de gestion de cette nouvelle année, nous continuons de privilégier les actifs risqués qui devraient continuer de bénéficier du soutien de la part des investisseurs en recherche de rendement. Il faudra néanmoins être plus sélectif sur le choix des émetteurs.

Du côté des taux, ces derniers ne vont pas évoluer de façon claire selon nous, dans la mesure où de nombreuses incertitudes subsistent encore et que la bataille entre l'inflation d'un côté et la récession de l'autre n'est pas finie. La flexibilité au niveau de la gestion de la durée demeurera donc toujours primordiale. Néanmoins, nous actons que la Fed est plus avancée dans son cycle de resserrement monétaire, ce qui limitera le mouvement haussier sur les rendements longs aux États-Unis. En Europe, ce dernier pourrait perdurer encore un peu, mais là aussi la hausse des taux longs semble limitée. Une baisse de ces derniers sur le second semestre n'est pas à exclure, ce qui serait bénéfique pour la classe d'actifs. Côté actifs risqués, les niveaux de taux plus élevés qu'en 2021 couplés à des primes de risques plus importantes incitent les investisseurs à revenir sur les dettes privées. Les nouvelles émissions primaires seront une opportunité pour rajouter du risque en portefeuille avec des rendements plus intéressants. Sur la dette corporate *investment grade*, nous conserverons ainsi un positionnement offensif et n'excluons pas de nous rallonger sur des échéances plus longues.

Du côté de la poche actions, l'environnement devrait rester porteur, malgré le durcissement attendu de la Fed, grâce au potentiel de reprise économique post-Omicron et à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Toutefois, la perspective d'un nouveau cycle de hausse des taux directeurs, couplé à une probable réduction du bilan de la banque centrale américaine change la donne en matière d'allocation sectorielle. Nous continuons de favoriser les valeurs financières et cycliques, profitant de la hausse des budgets d'investissement des entreprises. Dans les valeurs de croissance, nous aimons le secteur du luxe, bénéficiant d'une capacité à augmenter ses marges malgré la problématique du coût des intrants et surfer sur la croissance mondiale. Néanmoins, la sélectivité s'impose avec, de manière générale, la mise de côté des valeurs ne générant pas de résultat opérationnel.

Achevé de rédiger le 18/01/2023.

Pour l'attribution de performance : les calculs produits ne font pas l'objet d'un contrôle indépendant et sont fournis à titre purement indicatif.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Nous avons participé à 19 assemblées générales et procédé à 323 votes au total. Nous avons voté « POUR » à 298 résolutions, soit 92,26 % des votes, et voté « CONTRE » à 25 résolutions, soit 7,74 % des votes. Pour les titres français, nous suivons, en général, les recommandations de l'AFG et appliquons les mêmes principes pour ceux d'autres pays. Plus généralement, nous votons dans le but exclusif de protéger les intérêts patrimoniaux à moyen et long terme des actionnaires minoritaires. Ainsi, nos votes « CONTRE » concernent le plus souvent des émissions d'actions à des droits de vote double et de mauvaises politiques de rémunération des dirigeants. Nous nous opposons fermement aux émissions qui risquent de diluer les actionnaires fidèles au profit de nouveaux entrants. Nous refusons donc toute autorisation d'émettre des actions sans droit préférentiel de souscription (DPS). En pareil cas, la décote peut aller jusqu'à 10 %. Le pouvoir de contrôle des actionnaires minoritaires sont mieux préservés dans les sociétés qui ont choisi de maintenir dans leurs statuts le principe « 1 action = 1 voix ». Toute résolution déposée pour adopter cette règle ou y revenir a notre soutien. En effet, avec les droits de vote double, le degré d'influence se trouve déconnecté de l'implication financière et de la prise de risque économique. Pour cette même raison, nous sommes opposés à l'introduction d'actions à droits de vote multiples. Pour que dirigeants et actionnaires aient des intérêts alignés, il est essentiel que les premiers soient eux-mêmes actionnaires. Nous sommes très favorables à la rémunération à long terme sous forme d'actions gratuites ou de stock-options, attribuées sous des conditions exigeantes de performance, calculées sur au moins trois ans, avec une obligation de conservation

pendant la durée du mandat, voire au-delà. Des critères mesurables de performance sociale et environnementale sont par ailleurs souhaitables. En principe, nous sommes opposés à toute modification rétroactive de la politique de rémunération déjà votée l'année précédente. Tout changement de critère de performance doit être soumis au vote, si un critère ne paraît plus pertinent, il est possible de le remplacer pour l'avenir.

Informations relatives aux opérations de financement sur titre – Règlements SFTR (« Securities Financing Transaction Regulation »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat/revente ou de vente/achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

Le Fonds applique une stratégie de gestion active et n'a pas recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille au sens de la Directive 2009/65/CE. De plus, au cours de cet exercice, seuls les produits dérivés simples (futures & options) ont été utilisés, avec comme contrepartie GFI Derivatives. Le ratio d'engagement au 30 décembre 2022 s'élevait à 0 %, soit 0 €.

Règlements SFDR & Taxonomie

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance. Néanmoins, il se voit appliquer dans ses investissements :

- La politique d'exclusion, sectorielle (activités ayant un côté nocif pour l'environnement et/ou pour la société) et normative (entreprises qui ne se conforment pas à des normes internationales fondamentales, i.e. les dix principes du Pacte mondial de l'ONU et les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail) ; ainsi que
- La politique d'engagement actionnarial.

Ces deux documents de la FINANCIERE DE L'ARC sont disponibles sur son site internet.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Financement de la recherche

L'entrée en vigueur de la directive européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIF 2 ») a imposé un certain nombre de nouvelles obligations, notamment en matière de financement de la recherche financière.

Jusqu'à-là, le coût de l'analyse financière était payé par l'exécution, ex-post. Depuis le 3 janvier 2018, il est pris en charge à la FINANCIERE DE L'ARC via un compte de recherche, qui est alimenté par des contrats de commission de courtage partagée, dans le cadre d'un budget défini ex-ante. Le budget de recherche global est établi sur une base au moins annuelle et fait l'objet d'un suivi semestriel (collecte des frais et montants réglés aux fournisseurs de recherche).

Ces frais de recherche constituent une partie des frais d'intermédiation payés à chaque transaction effectuée sur des actions. Les sommes ainsi collectées sont versées par les brokers sur le compte de recherche spécifique (« RPA » - *Research Payment Account*) administré par un prestataire de services d'investissement, le CIC. Les frais de recherche facturés au Fonds ont représenté au maximum 0,1 % du montant de chaque transaction.

À noter que la FINANCIERE DE L'ARC a décidé de prendre à sa charge les frais des recherches macro-économique et Crédit.

La société de gestion a établi une politique de financement de la recherche formalisant les principes en la matière et leur application à la FINANCIERE DE L'ARC. Celle-ci est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.financieredelarc.com (rubrique informations règlementaires). Elle tient par ailleurs un comité annuel des fournisseurs de recherche afin d'évaluer la valeur ajoutée de leurs services et leur coût. Des décisions sont prises quant à l'entrée ou la sortie de nouveaux fournisseurs, leurs prestations et leurs prix.

Les porteurs de parts peuvent obtenir le montant du budget total et les dépenses associées, ainsi que la liste des fournisseurs avec leur rémunération et les avantages/services fournis en contactant la société de gestion à l'adresse suivante : contact@financieredelarc.com.

Politique de sélection des intermédiaires

La FINANCIERE DE L'ARC a recours à des prestataires externes qui prennent en charge un dispositif, un service ou une activité qui aurait autrement été du ressort de la société de gestion de portefeuille elle-même.

Cette externalisation est mise en place afin de réaliser des tâches ou fonctions essentielles liées à son activité afin de bénéficier d'une réelle expertise dans les domaines recherchés.

Nature des tâches ou fonctions essentielles externalisées ou déléguées	Périmètre des fonctions déléguées et externalisées	Prestataire(s)
Gestion administrative et comptable des fonds gérés	<ul style="list-style-type: none">- Comptabilisation des opérations- Valorisation des instruments financiers (inventaires valorisés)- Calcul des VL- Rapports semestriels et annuels- Diffusion des VL- Calcul des frais courants- Vie juridique des OPCVM	BNP Paribas
Centralisateur des ordres de souscriptions - rachats	<ul style="list-style-type: none">- Centralisation des ordres de souscriptions- Centralisation des ordres de rachat- Communication à la Société de Gestion, au valorisateur et au dépositaire des ordres centralisés	BNP Paribas

Trade Support	<ul style="list-style-type: none"> - Matching des ordres - Correct suivi du dénouement des transactions - Correct calcul des frais prélevés par opération 	BNP Paribas
Informatique / Plan de continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et maintenance de l'infrastructure informatique - Gestion des sauvegardes et du PCA - Conseil et assistance pour l'achat de tout matériel informatique / téléphonique - Conseil dans le choix des prestataires de services en matière informatique, d'internet et de téléphone - Assistance dans la mise en place et l'installation du réseau - Maintenance dudit réseau 	Aqsio
EMIR	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration des transactions à un référentiel central (EMIR) 	BNP Paribas

1. SELECTION DES PRESTATAIRES

Chacun des prestataires est sélectionné par la direction selon les critères suivants :

1.1. Les critères internes

Le prestataire sélectionné doit répondre à un certain nombre de critères à savoir :

- Être un acteur reconnu dans le domaine concerné ;
- Avoir été recommandé par d'autres personnes ayant eu recours aux services de ce prestataire ;
- Avoir reçu de sa part des engagements par rapport aux besoins particuliers ;
- Être accepté par le cédant et/ou sponsor de l'opération ;
- Proposer des prestations d'un rapport qualité/prix en ligne avec les pratiques de marché et l'expérience de la FINANCIERE DE L'ARC.

1.2. Les critères AMF

La FINANCIERE DE L'ARC se base également sur d'autres critères dits « AMF » indiqués ci-dessous :

- La possibilité pour l'AMF comme pour la FINANCIERE DE L'ARC, de contrôler à tout moment l'activité du délégataire ;
- La possibilité pour la FINANCIERE DE L'ARC d'intervenir auprès du délégataire pour obtenir de lui le respect de la réglementation applicable ;
- L'autorisation pour la FINANCIERE DE L'ARC de résilier à tout moment le contrat signé avec le délégataire et, en cas de résiliation à l'initiative du délégataire, les moyens prévus pour la continuité de la prestation ;
- La FINANCIERE DE L'ARC demeure entièrement responsable de l'activité déléguée ;
- La délégation ne doit pas pouvoir engendrer des conflits d'intérêts ;
- Si le délégataire n'est pas établi dans un État partie à l'accord sur l'EEE, la coopération entre l'AMF et les Autorités de surveillance de cet État doit être assurée ;
- Le délégataire doit respecter les règles de bonnes conduites applicables à la gestion de FIA.

Tous ces éléments doivent être clairement formalisés dans la convention signée avec le prestataire.

2. ÉVALUATION DES PRESTATAIRES

La FINANCIERE DE L'ARC restant pleinement responsable du respect de toutes ses obligations professionnelles, il est essentiel qu'elle s'assure du respect de certaines dispositions par les prestataires et garde la maîtrise des tâches et fonctions essentielles qu'elle a externalisées.

Une revue interne est réalisée au moins annuellement pour chaque tâche externalisée. Cette évaluation est formalisée et validée par les Dirigeants en collaboration avec les collaborateurs travaillant en ligne avec les prestataires.

3. LE CONTROLE MIS EN PLACE

Le premier niveau de contrôle est assuré par les opérationnels et la direction qui sont responsables de l'archivage de l'ensemble des documents cités dans cette procédure.

Le RCCI assure un contrôle de 2nd niveau en vérifiant que la personne chargée du contrôle de 1^{er} niveau a bien procédé à l'archivage de l'ensemble des documents conformément aux règles établies dans cette procédure.

Politique de rémunération

La politique de rémunération précise les règles de calcul et les modalités de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par le comité de direction au titre d'un exercice donné aux collaborateurs concernés. Cette enveloppe globale des rémunérations comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable des collaborateurs. Le dispositif mis en place par la FINANCIERE DE L'ARC s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la FINANCIERE DE L'ARC.

La politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes : (i) la part fixe des rémunérations des collaborateurs salariés concernés et (ii) la partie variable (hors dividendes ou intéressement) de la rémunération des collaborateurs salariés concernés.

La fonction de surveillance, telle que définie par la réglementation, est assurée par le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC. Il est composé du président de la société et de son directeur général.

Les règles fixées par la politique sont élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par la FINANCIERE DE L'ARC sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients.

Sept principes fixent donc le cadre de la rémunération des collaborateurs.

Le dispositif repose sur trois piliers :

- Un pilier quantitatif (basé par exemple pour les gérants sur les performances des OPC gérés et la production en fonction des tâches de chacun pour les collaborateurs autres que les gérants) ;
- Deux piliers qualitatifs :
 - o Le premier s'intéressant au risque opérationnel (rigueur, respect des processus de gestion ou d'analyse mis en place, participation à la comitologie) et au risque d'absence de cohésion au sein de la FINANCIERE DE L'ARC (participation au collectif de l'entreprise / la vie collaborative, civisme). L'esprit d'initiative (à travers par exemple la mise en place de nouveaux outils) participe à la prévention de ces deux risques ;
 - o Le second s'attachant au risque règlementaire (respect du code de déontologie, de la réglementation, des politiques et procédures en vigueur à la FINANCIERE DE L'ARC, de l'éthique normalement attendue d'un collaborateur...).

Les poids des piliers seront les suivants : 50 % pour le premier et 25 % chacun pour les deuxième et troisième piliers.

La rémunération variable est conditionnée à un résultat courant avant impôts (RCAI) de la société de gestion d'au moins 400 K€. Ceci permet de s'assurer qu'elle est compatible avec la situation financière de la société de gestion dans son ensemble.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet <https://financieredelarc.com/informations-reglementaires/>.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par la FINANCIERE DE L'ARC à l'ensemble de son personnel, soit 12 personnes bénéficiaires au 30 décembre 2022 s'est élevé à 840 072 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la FINANCIERE DE L'ARC sur l'exercice 2022 : 685 597 euros, soit 83 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la FINANCIERE DE L'ARC lors de l'exercice 2022 : 145 550 euros, soit 17 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable. Par ailleurs, aucun dispositif de « *carried interest* » n'a été mis en place.

Le comité de direction de la FINANCIERE DE L'ARC assurant la fonction de surveillance de la politique de rémunération a mené un examen annuel afin de s'assurer de la conformité de cette dernière et de sa bonne application. Aucune irrégularité n'a été constatée.

Les politiques de rémunération et de sélection des intermédiaires financiers sont disponibles sur notre site internet www.financieredelarc.com au sein de la rubrique « Informations règlementaires ».



ALPHA CONVICTIONS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

ALPHA CONVICTIONS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'ARC
260, rue Guillaume du Vair
13546 AIX EN PROVENCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ALPHA CONVICTIONS relatifs à l'exercice de 14 mois et 13 jours clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 18/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ALPHA CONVICTIONS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ALPHA CONVICTIONS

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ALPHA CONVICTIONS

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif

	Exercice 30/12/2022
Immobilisations Nettes	
Dépôts	
Instruments financiers	46,287,106.87
Actions et valeurs assimilées	14,700,738.51
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	14,700,738.51
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres d'organismes de placement collectif	31,586,368.36
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	31,586,368.36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titre reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres Actifs : Loans	
Autres instruments financiers	
Créances	
Opérations de change à terme de devises	
Autres	
Comptes financiers	2,097,433.73
Liquidités	2,097,433.73
TOTAL DE L'ACTIF	48,384,540.60

Bilan passif

	Exercice 30/12/2022
Capitaux propres	-
Capital	49,477,588.94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-
Report à nouveau (a)	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-542,675.67
Résultat de l'exercice (a,b)	-636,040.71
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	48,298,872.56
Instruments financiers	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-
Autres opérations temporaires	-
Instruments financiers à terme	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres opérations	-
Dettes	85,668.04
Opérations de change à terme de devises	-
Autres	85,668.04
Comptes financiers	-
Concours bancaires courants	-
Emprunts	-
TOTAL DU PASSIF	48,384,540.60

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 30/12/2022
Opérations de couverture	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagements de gré à gré	
Autres engagements	
Autres opérations	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagements de gré à gré	
Autres engagements	

Compte de résultat

	Exercice 30/12/2022
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	558,231.75
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	82.73
Produits sur prêts	-
Autres produits financiers	-
TOTAL I	558,314.48
Charges sur opérations financières	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur dettes financières	-6,211.94
Autres charges financières	-
TOTAL II	-6,211.94
Résultat sur opérations financières (I + II)	552,102.54
Autres produits (III)	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1,070,992.83
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-518,890.29
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-117,150.42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-636,040.71

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

L'exercice a été d'une durée exceptionnelle de 14 mois et 13 jours.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative cotée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

- 2,12 % TTC maximum.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, hors d'O.P.C Financière de l'Arc. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 30/12/2022
Actif net en début d'exercice	-
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	57,704,098.07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-4,222,889.50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	470,305.44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1,157,161.38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	255,947.96
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-
Frais de transaction	-117,906.02
Différences de change	57,692.74
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-4,172,324.46
Différence d'estimation exercice N	-4,172,324.46
Différence d'estimation exercice N-1	-
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-
Différence d'estimation exercice N	-
Différence d'estimation exercice N-1	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-518,890.29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-
Autres éléments	-
Actif net en fin d'exercice	48,298,872.56

Complément d'information 1

	Exercice 30/12/2022
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 30/12/2022	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	578,183.810	
Nombre de titres rachetés	45,494.110	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,070,992.83	2.11
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/12/2022
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	85,668.04
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	85,668.04

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/12/2022
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,097,433.73
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,097,433.73	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

ALPHA CONVICTIONS

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	CHF	GBP	NOK
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2,920,323.25	1,361,347.31	243,388.56	214,695.39
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Titres d'OPC	1,363,777.98	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	163,259.15	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	-636,040.71
Total	-636,040.71
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	-636,040.71
Total	-636,040.71
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-542,675.67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	-542,675.67
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-542,675.67
Total	-542,675.67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	90.66
Actif net (en k EUR)	48,298.87
Nombre de titres	
Parts C	532,689.707

	30/12/2022
Date de mise en paiement	30/12/2022
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)	
Parts C	-1.01
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)	
Parts C	-1.19

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ALPHA CONVICTIONS

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				14,700,738.51	30.44
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				14,700,738.51	30.44
AIRBUS SE	3,750.00	111.02	EUR	416,325.00	0.86
AIR LIQUIDE SA	3,695.00	132.40	EUR	489,218.00	1.01
ALLIANZ SE-REG	2,500.00	200.90	EUR	502,250.00	1.04
ALPHABET INC-CL A	2,800.00	88.23	USD	231,477.15	0.48
APPLE INC	4,000.00	129.93	USD	486,971.19	1.01
ARCELORMITTAL	14,900.00	24.57	EUR	366,167.50	0.76
ASML HOLDING NV	640.00	503.80	EUR	322,432.00	0.67
ASTRAZENECA PLC	1,925.00	112.18	GBP	243,388.56	0.50
BANCO SANTANDER SA	175,000.00	2.80	EUR	490,437.50	1.02
BNP PARIBAS	6,600.00	53.25	EUR	351,450.00	0.73
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	4,000.00	119.90	CHF	485,695.48	1.01
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	13,000.00	45.65	EUR	593,450.00	1.23
CRH PLC	11,500.00	37.01	EUR	425,615.00	0.88
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	26,000.00	18.64	EUR	484,588.00	1.00
FLATEXDEGIRO AG	20,000.00	6.33	EUR	126,520.00	0.26
FORD MOTOR CO	24,000.00	11.63	USD	261,531.97	0.54
GRIFOLS SA	35,000.00	10.77	EUR	376,950.00	0.78
ING GROEP NV	30,000.00	11.39	EUR	341,640.00	0.71
JPMORGAN CHASE & CO	2,500.00	134.10	USD	314,125.09	0.65
KERING	400.00	475.50	EUR	190,200.00	0.39
LEGRAND SA	6,000.00	74.82	EUR	448,920.00	0.93
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	720.00	679.90	EUR	489,528.00	1.01
MERCEDES-BENZ GROUP AG	6,000.00	61.40	EUR	368,400.00	0.76
MERCK KGAA	2,300.00	180.90	EUR	416,070.00	0.86
META PLATFORMS INC-CLASS A	2,200.00	120.34	USD	248,065.59	0.51
MICHELIN (CGDE)	15,000.00	25.98	EUR	389,775.00	0.81
MICROSOFT CORP	2,500.00	239.82	USD	561,770.91	1.16
MOWI ASA	13,500.00	167.20	NOK	214,695.39	0.44
NESTE OYJ	10,000.00	43.02	EUR	430,200.00	0.89
NESTLE SA-REG	4,410.00	107.14	CHF	478,492.48	0.99
NIKE INC -CL B	3,500.00	117.01	USD	383,729.21	0.79
PERNOD RICARD SA	1,500.00	183.75	EUR	275,625.00	0.57
QUALCOMM INC	4,200.00	109.94	USD	432,652.14	0.90

ALPHA CONVICTIONS

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	1,350.00	290.50	CHF	397,159.35	0.82
SOCIETE GENERALE SA	20,000.00	23.48	EUR	469,600.00	0.97
STELLANTIS NV	30,000.00	13.26	EUR	397,920.00	0.82
STMICROELECTRONICS NV	14,400.00	32.99	EUR	475,128.00	0.98
TOTALENERGIES SE	5,500.00	58.65	EUR	322,575.00	0.67
Titres d'OPC				31,586,368.36	65.40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				31,586,368.36	65.40
ACATIS - GANE VAL EVENT FD-B	14	21,429.21	EUR	300,008.94	0.62
AS SICAV I - CHINA A SHARE SUS	78,500	18.54	USD	1,363,777.98	2.82
BNPP CASH INVEST CI PART CLASSIC 3 DEC	1,000	2,246.41	EUR	2,246,408.00	4.65
CARMIGNAC-SECURITE-F EUR ACC	30,000	106.18	EUR	3,185,400.00	6.60
FIDELITY FDS-S E ASIA-Y EUR	66,300	20.30	EUR	1,345,890.00	2.79
GEMFUN-GEMEQUIT I ACT -I-	7,500	177.93	EUR	1,334,475.00	2.76
GRPA AM-ULTRA SH TERM BND -IC	235	9,950.54	EUR	2,338,376.90	4.84
ISHARES CORE S&P 500	6,450	370.73	EUR	2,391,208.50	4.95
ISHARES DJ STOXX 600 (DE)	63,000	42.13	EUR	2,654,505.00	5.50
ISHARES HY CORP	10,000	89.65	EUR	896,500.00	1.86
ISHARES MSCI CHINA A	450,000	4.49	EUR	2,019,375.00	4.18
ISHS CO EUR COR EUR SHS EUR ETF	12,000	114.84	EUR	1,378,080.00	2.85
MUL LN100 UE AC SHS ACC CAPITALISATION	30,000	40.55	EUR	1,216,350.00	2.52
MYRIA PLUS RIVER31 GLOBAL OPPORTUNITIES	500	738.17	EUR	369,085.00	0.76
UNION MONEPLUS	4	588,372.01	EUR	2,353,488.04	4.87
UNION PLUS	20	188,644.50	EUR	3,772,890.00	7.81
X MSCI EMERGING MARKETS	54,000	44.83	EUR	2,420,550.00	5.01
Créances				-	-
Dettes				-85,668.04	-0.18
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				2,097,433.73	4.34
TOTAL ACTIF NET			EUR	48,298,872.56	100.00